



Cabinet

Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 25 octobre 2016

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général
Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 26 octobre 2016, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par la députée Taillon.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet,



Simon Berthiaume

25/10/16
11h53


AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de geler la rémunération des médecins spécialistes et omnipraticiens d'ici à ce qu'elle respecte la capacité de payer des Québécoises et des Québécois.

Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de réinvestir les sommes dégagées dans les soins et services en santé. »

25/10/16
11h53

